

Jardin d'Echanges Universel (J.E.U.)

Règlement interne du groupe de LYON

Les règles du JEU sont universelles.

Descriptif complet du JEU ici : <http://www.beltane.fr/doc/jeu.pdf>

Le JEU est un système d'échange libre et souverain.

Chaque personne possède la liberté d'échanger sans pour autant faire partie d'un groupe en particulier.

Le jeu est un jardin d'échanges basé sur la confiance entre les participants.

De ce fait il est essentiel de garder à l'esprit ce rapport de confiance et le respect envers une parole donnée.

Ainsi, les joueurs veillent lorsqu'ils quittent le JEU à **remettre leur carnet à 0**, par respect pour les autres joueurs.

Collectivement nous faisons du jeu un lieu d'échange CONVIVIAL, SOLIDAIRE et DYNAMIQUE.

Voici les règles de fonctionnement du groupe JEU de Lyon, dans son organisation interne:

Le fonctionnement ici concerne l'organisation des rencontres mensuelles, et l'organisation de la vie de notre groupe.

Si tu veux nous rejoindre, bienvenue !

1- Fonctionnement global :

Chaque nouveau joueur doit se procurer un carnet de J.E.U auprès d'un autre joueur lors de la rencontre mensuelle, ou se l'imprimer lui-même.

Il doit régler une **participation (cotisation) aux services** du groupe dans « Le carnet groupe » à hauteur de **10 points JEU mensuels** au prorata du restant de l'année civil au moment de l'adhésion.

Dès lors, il devient impliqué dans la vie du groupe et peut commencer l'accès aux services (internet, mails, infos, rémunération par le groupe pour service rendus au collectif), participer dans un droit de vote au consensus unanime lors des réunions.

Une présence sans cotisation JEU dans le carnet groupe, et sans vote lors de la première réunion, est requise avant la participation impliquée à la vie du groupe (avec cotisation mensuelle).

2- Utilité des réunions :

Les réunions sont propices à passer un moment convivial entre les Joueurs et faire le bilan des actions du groupe pour une meilleure organisation du JEU. Celles-ci ont lieu le dernier jour du mois et le lieu est rappelé par le facilitateur avec **un mail au moins une semaine avant**.

Les réunions se déroulent en 3 temps:

18H à 19H : **échanges** d'objets et de services que chacun propose,

19H à 20H : **réunion** avec l'ordre du jour décidé le mois précédent,

20H à 21H : **repas en commun**, partagé : c'est un moment d'échanges avec ce que chacun amène à manger et/ou à boire

Pour ceci, le facilitateur fournit un lien internet vers un **sondage-repas**, dans le mail d'invitation à la prochaine réunion mensuelle

Le sondage-repas (Framadate) permet de s'inscrire et cocher ce que chacun souhaite amener : entrée, plats, dessert, boissons.

Quand et comment effectuer les échanges :

Quand échanger : Pendant une rencontre ou n'importe quand !

Les joueurs peuvent se contacter entre eux, sans avoir à passer par le facilitateur, afin d'exercer des échanges libres et souverains.

- Chaque proposition ou demande pendant le mois peut être envoyée par mail aux personnes du groupe.

ex: si quelqu'un a besoin d'aide pour un déménagement, l'impact est plus efficace si l'information est transmise par mail aux adhérents/ cotisants du groupe JEU Lyon.

- Les offres et demandes peuvent aussi être notifiées via le site web : <http://memo.communityforge.net>.

Sur ce site, les joueurs peuvent diffuser par mail leurs services et biens à échanger

Les biens en question peuvent être emportés par les JEUEURS lors des rencontres mensuelles.

Lors des rencontres mensuelles, et après échange saisi sur les carnets JEU des 2 partenaires de l'échange, le bien échangé peut être emporté par le JEUEUR bénéficiaire du flux physique.

Liste des fonctions et rémunérations pour le groupe :

Le FACILITATEUR:

Il s'agit d'une personne **bienveillante** sur qui compter.

Il est la **personne ressource** qui **accueille** les nouveaux, qui viennent pour la première fois au JEU

il leur envoie par mail les documents explicatifs, et leur accorde du temps pour expliquer le fonctionnement. De par son expérience . Il **guide et conseille et aide les nouveaux venus** à pouvoir être accueillis dans le groupe, et à faire des échanges rapides. Il connaît les différents profils des membres du groupe et peut mettre les personnes en relation entre elles rapidement pour les nouveaux venus et les nouvelles demandes de biens ou de services.

Il est également la **personne référente du groupe**

Chaque mois, après une réunion, il est chargé de transmettre par mél le **compte rendu** à l'ensemble du groupe

Pendant le mois il est joignable pour diverses questions et informations

Quelques jours avant la réunion mensuelle, il envoie par mél le lieu de rendez-vous et le lien URL du sondage-repas, afin de s'inscrire et de préciser ce que chacun apporte pour le repas.

Il conduit également la réunion avec un récapitulatif de l'ordre du jour.

Rémunération (décision du 31/10/2015) : **60 points** jeu mensuel.

Il est élu au consensus unanime pour trois mois (renouvelable).

LIEU D'ACCEUIL d'une rencontre mensuelle :

La personne qui reçoit les joueurs, lors de la rencontre mensuelle, est le(la) Joueur(se) accueillant(e)

Le lieu doit avoir suffisamment d'espace pour accueillir le groupe selon sa taille.

Rémunération : **100 points** la rencontre.

SECRETAIRE DE SEANCE : rédaction du compte-rendu d'une réunion mensuelle

C'est l'oreille attentive tout au long d'une réunion : point par point il retranscrit l'essentiel des sujets traités. Cette prise de note lui permet d'établir un **compte rendu réunion** (CRR) qu'il transmet au Facilitateur

Après validation du CRR, le Facilitateur transmet le compte-rendu de réunion à l'ensemble du groupe

L'ensemble des comptes rendus est consultable dans un classeur détenu par le facilitateur.

Ainsi chacun est informé de ce qui s'est dit et où nous en sommes, c'est également bien pour les absents qui grâce à ce compte rendu sont au courant de la vie du groupe.

Sa rémunération : **60 points** jeu pour la rédaction.

Le choix du secrétaire de séance se fait en début de réunion avec l'accord du groupe.

GARDIEN DU TEMPS: : respecter l'heure de fin de la réunion mensuelle

Le temps est précieux . Lors des réunions, afin que le temps ne soit pas gaspillé inutilement, un volontaire est chargé de faire attention au temps passé sur chaque sujet (entre 5 et 20 minutes)

Il régule et prévient lorsque l'on arrive à échéance du délai imparti à chaque sujet de l'ordre du jour.

Ceci permet d'être plus structuré et permet une qualité optimale pour avancer de façon constructive.

Rémunération: **Bénévole**.

GARDIEN DE L'ÉCOLOGIE (bienveillance) : respecter la **convivialité lors des débats de la réunion mensuelle**

« Heureux qui communique » disait Jacques Salomé, alors oui mais avec de la **bienveillance** !

Le gardien bienveillant est attentif au déroulement de la réunion, et reformule si nécessaire afin de dissiper tout mal entendu.

Le gardien de l'écologie/ bienveillance peut demander de faire attention au « ton » employé, en cas de désaccord.

Cette mission est riche de sens ; c'est un bon exercice pour notre quotidien en termes d'écoute active.

Rémunération : **bénévole**.

GESTION DU SITE WEB : <http://memo.communityforge.ne>

Avec un profil "gestionnaire", demandé à l'administrateur du site (Gilles), vous pouvez :

- gérer les annonces (offres & demandes) : devenir le modérateur et réguler les diverses annonces
- gérer les adhérents : valider les demandes d'inscription etc...

Rémunération: A redéfinir avec le groupe, car ce rôle n'est peut-être pas nécessaire.

COMMUNICATION :

Promouvoir le J.E.U. dans les médias et autres, les VRP du jeu donnent envie aux gens d'y adhérer et de nous rejoindre. De par son attitude, le(la) communicant(e) incarne les valeurs que le groupe souhaite transmettre.

Il(Elle) sensibilise un large panel de personnes à une société plus juste, basée sur des rapports humains de confiance, qui permettent l'échange de biens et services dans des rapports justes, qui se traduisent chez nous via les échanges en point jeu.

Toutes les idées sont bonnes à être proposées pour que le J.E.U. devienne un espace ouvert, connu de tous, et ainsi pouvoir changer à notre niveau le regard sur notre monde et notre rapport à la consommation.

Exemples d'idées citées au J.E.U. : démarcher les radios associatives, les journaux d'informations locaux, faire des tracts.

Rémunération : à définir lors des réunions en fonction de l'ampleur des tâches et du temps demandé pour la réalisation.